



COMMUNIQUE DE PRESSE DIV YEZH BREIZH

Fédération régionale des associations de parents d'élèves
de la filière publique bilingue français-breton

« DIPLOME NATIONAL DU BREVET, OU COMMENT L'EDUCATION NATIONALE S'EVERTUE A PENALISER LES ELEVES EN FILIERE BILINGUE LANGUE REGIONALE »

Par un courrier du 20 novembre 2023 adressé aux recteurs et chefs d'établissements, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) leur a précisé que dorénavant « quelle que soit la langue de composition, les sujets et les documents d'accompagnement des sujets ne sont pas traduits en langue régionale et demeurent en français ».

La justification avancée par la DGESCO tient principalement dans le principe de confidentialité et d'égalité entre les candidats, induit par l'ouverture des sujets avant l'examen pour leur traduction.

Div yezh Breizh, Fédération régionale des parents d'élèves de l'enseignement public bilingue français-breton, qui représente plus de 10 000 élèves pour les 5 départements bretons, exprime une nouvelle fois son mécontentement face au traitement discriminatoire que subissent les élèves en filière bilingue français-breton.

Cette décision et l'argument avancé pour la justifier sont en tout point inacceptables :

- d'une part parce que cette décision pénalise fortement et de manière injuste des collégiens qui ont travaillé tout au long de l'année leur épreuve en breton. En effet en les contraignant à modifier drastiquement leur méthode de travail acquise tout au long de l'année et à alterner entre les deux langues en cours d'épreuve, les élèves perdront beaucoup de temps et réduiront de manière inacceptable leurs chances de réussir leur examen ;
- d'autre part parce qu'il laisse planer un doute quant à la conscience professionnelle des personnels éducatifs, à qui nous tenons à réaffirmer toute notre confiance.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que le système fonctionne parfaitement en Bretagne comme dans les autres régions depuis de nombreuses années, grâce à l'implication et l'engagement remarquables des enseignants qui traduisent les sujets et documents de travail pour ces épreuves.

Nous espérons que Madame la Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse entendra le message des milliers de collégiens de toutes les filières bilingues langues régionales de notre pays et demandera à son administration de revenir sur cette décision et d'identifier une solution durable, ce dès la prochaine session du DNB en juillet 2024.